

Recettes réelles I, II et III Trimestre 1954.

C.E.C.

17.580
320

Cette est l'usage des recettes, soit à la fin de l'année et au premier jour de l'année suivante. Je n'ai pas pu payer les quatre trimestres du 1^{er} trimestre 1983. du P.C.

Cession et location de C

Cession et location de biens

